

Programme En route vers l'excellence



Le Programme en route vers l'Excellence vise à soutenir les athlètes dans leur ascension vers l'atteinte de leurs objectifs par le remboursement de dépenses liées à leur développement.

EXEMPLES DE PROJETS ADMISSIBLES

SOUTIEN ACADÉMIQUE ET PÉDAGOGIQUE SOUS FORME DE MENTORAT

- Aide pédagogique
- Conseiller en orientation
- Mentorat
- Tuteur

FRAIS LIÉS AUX COMPÉTITIONS ET AUX CAMPS DE SÉLECTION (HORS QUÉBEC)

- Frais de déplacement (autobus, avion ou autre)
- Frais d'inscription
- Hébergement

SERVICES ET ÉQUIPEMENTS SPÉCIALISÉS

- Outils technologiques et innovations
- Podiatrie
- Ajustements biomécaniques
- Équipement de base non admissible
- (patins, vélo, etc.)

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, vous devez être...

- Athlètes de haut niveau qui résident et s'entraînent principalement dans les Laurentides
- Athlètes ayant reçu, dans l'année courante (1er avril au 31 mars), du soutien individuel de la part du CDESL en Sciences de l'entraînement et/ou en services médicosportifs. (obligatoire)

En route vers... :

- Grands Jeux (Jeux Olympiques et Para-Olympiques, Jeux du Canada)
- Compétitions majeures (Championnat du monde, Coupe du monde, Championnat canadien, Compétitions d'envergure nationale et internationale, etc.)
- Qualifications importantes pour l'atteinte d'un niveau supérieur (Compétitions, Évaluations, Tests, etc.)

Et faire partie de l'une des catégories d'athlètes ci-dessous...

- Athlètes identifiés de niveau Relève, Élite ou Excellence et inscrits sur la liste du MEES
- Athlètes ciblés comme un Espoir à fort potentiel par sa fédération sportive et le CDESL
- Athlètes ciblés par le CDESL selon la priorisation régionale

Pour faire une demande, veuillez écrire à adjointe_adm@cdesl.net et faire parvenir les documents suivants:

- Une **lettre d'intention** énonçant les raisons qui motivent votre demande, la description du projet, la dépense couverte avec ce montant ainsi que les **reçus à l'appui**. Les éléments suivants doivent également être mentionnés dans la lettre : prénom et nom de l'athlète, discipline, adresse complète de résidence, numéro de téléphone, adresse courriel.
- Un photo avec la candidature (Cette photo sera utilisée sur les réseaux sociaux et dans les médias pour promouvoir les athlètes sélectionnés.)

Période de mise en candidature du 15 janvier au 1er mars de chaque année. L'ouverture des candidatures sera confirmée par une annonce sur nos réseaux sociaux.

**SOUTIEN
FINANCIER
JUSQU'À 1000\$ EN
REMBOURSEMENT
DE DÉPENSES**